

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 83 (1932)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Futaie régulière et jardinage  
**Autor:** J.P.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784774>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



FORÊT DE L'ESCHENBERG (MEYENGSTELL, DIV. 19), A LA VILLE DE WINTERTHOUR. H. Knuchel. Phot.  
Groupe de recrû naturel (sapin, frêne, hêtre) qui vient d'être découvert. L'étage supérieur est représenté par  
un peuplement d'épicéa âgé de 120 ans.



DÉGÂTS CAUSÉS PAR L'OURS SUR DES ÉPICÉAS      Phot. A. Barbey.  
dans la forêt de Solotwina, en Pologne.

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

83<sup>me</sup> ANNÉE

AOUT 1932

N° 8

## Futaie régulière et jardinage.

La futaie régulière est un enfant terrible, rebelle à toutes les disciplines de la sylviculture moderne. Elle est pour l'aménagiste déjà une source de tracas, exprimée dans l'article « Futaie régulière et Méthode du contrôle », paru dans les numéros de juin/juillet du « Journal forestier ».

Le calcul empirique préconisé par M. DuPasquier est le même que celui employé dans la Méthode du contrôle complète, où les calculs d'accroissement sont faits séparément pour chaque classe de grosseur. La thèse de M. DuPasquier aurait donc pour but de compliquer légèrement la Méthode du contrôle simplifiée, telle qu'elle est appliquée dans la majorité des aménagements neuchâtelois, pour la rendre plus semblable à la méthode complète. Ceci par souci d'exactitude, dans les cas bien spéciaux de jeunes perchis dont le diamètre moyen est près de la limite d'inventaire.

Le degré d'exactitude ainsi obtenu justifie-t-il ce léger supplément de travail ? Il peut y avoir intérêt à examiner cette question.

Dans tout jeune perchis, les bois s'approchant de la limite d'inventaire sont fréquents. Durant une période d'aménagement, ils pourront facilement « sauter » une ou plusieurs catégories de diamètre, si des exploitations fréquentes et rationnelles leur permettent un accroissement élevé. Estimés tous au cube de la catégorie inférieure, ils donneront un volume trop faible pour le passage à la futaie, et par suite un accroissement calculé trop fort pour le matériel inventorié à nouveau.

Supposons un arbre passant de 17 cm à 23 cm de diamètre pendant la période d'aménagement. Un accroissement de 6 cm n'est pas exagéré pour une perche bien dégagée et pourvue d'une bonne cime, pendant une période de 8 à 10 ans. Au lieu d'être estimée à 20 cm (cube 0,27 sv.) elle devrait l'être à 25 cm (cube

0,45 sv.). D'où supplément de cube de 66 %. Cette différence aura certainement sa répercussion, non négligeable, sur le calcul d'accroissement du matériel initial.

Si, au lieu du tarif neuchâtelois, nous examinons les tarifs valaisans, vaudois, fribourgeois, basés sur des catégories de diamètre allant de 2 en 2 cm, la différence trouvée ci-dessus se trouve singulièrement amplifiée. Pour un accroissement de diamètre de 5 cm, le supplément de volume varie entre 66 et 200 %, si, au lieu d'estimer le passage à la futaie au cube des bois de 16 cm, nous le faisons égal au cube des bois de 20 cm (le diamètre passant de 14,5 à 19,5 cm).

Donc, même si les arbres ayant sauté une ou plusieurs catégories de diamètre sont en faible minorité, la différence de cube sera assez sensible pour pouvoir être prise en considération. Mais pour cela, il faudrait connaître exactement les diamètres des bois passant à la futaie. Il faudrait avoir à disposition une équipe de dénombreurs soigneux, qui indiquent spécialement ces arbres-là; il faudrait que l'aménagiste les note spécialement sur son calepin d'inventaire.

La chose pourrait être intéressante à faire dans les cas les plus frappants de passage en masse à la futaie. Cas fréquent en futaie régulière, inexistant en futaie jardinée, où le passage à la futaie est assez faible et régulier.

Quoiqu'il en soit de ces tracés de l'aménagiste, ils seront de courte durée dans les jeunes perchis convenablement éclaircis, et jouissant d'un accroissement élevé. Dès que la majorité des bois aura subi la griffe du dénombreur, le passage à la futaie se réduira rapidement à un chiffre minime.

\* \* \*

Mais les revisions d'aménagement sont les bornes périodiques jalonnant la longue route du traitement. Et la futaie régulière ne présente pas que de jeunes perchis; il y a tous les peuplements d'âge varié. Et les arrêts périodiques sont une agréable diversion au labeur continu du traitement !

Malgré toutes leurs différences, les peuplements réguliers ont un point commun, un air de famille qui les fera toujours reconnaître : l'insuffisance de la sélection. Des peuplements réguliers bien sélectionnés n'existent pas, en vertu même du prin-

cipe fondamental de la futaie régulière, qui est la surabondance du matériel.

Le technicien n'a plus à résoudre le problème périodique et relativement facile de la revision d'aménagement, mais il se trouve devant le gros problème de la conversion de la futaie régulière et généralement pure en futaie irrégulière mélangée. Il devra trouver une méthode d'éclaircie à double but :

D'une part, stimulant l'accroissement trop faible de la futaie existante, et la sélectionnant; d'autre part, permettant l'installation d'un rajeunissement irrégulier et mélangé.

Cette méthode devra être très souple. Suivant les conditions, elle devra permettre d'obtenir une action plus marquée, soit sur le premier but (accroissement et sélection), soit sur le second (rajeunissement). Et il faut, en outre, que la recherche immédiate du premier ne compromette pas, dans la suite, la réalisation du second.

Nous avons à disposition les méthodes suivantes :

L'éclaircie par le haut,  
l'éclaircie jardinatoire,  
l'éclaircie régulière.

*L'éclaircie par le haut* nécessite pour son application l'existence d'un sous-bois en quantité suffisante pour permettre l'enlèvement de bois gros et mal conformés, le dégagement des cimes, sans qu'en souffre le sol, sensible aux morsures de soleil et au martèlement de la pluie.

Dans la futaie régulière où tout sous-bois est absent, ou n'existe qu'en quantité très insuffisante, l'éclaircie par le haut est exclue.

Même exclusion pour *l'éclaircie jardinatoire*, qui ne peut être appliquée — son nom l'indique assez — que dans les futaies jardinées ou du moins à caractère jardinatoire.

Il ne reste plus à notre disposition que *l'éclaircie régulière* avec ses quatre degrés :

- A. enlèvement des secs,
- B. secs et dominés,
- C. secs, dominés et quelques retardataires,
- D. secs, dominés, retardataires.

Les trois premiers degrés ne permettront de remplir ni l'un ni l'autre des buts cherchés. Tous trois ne feront que de perpétuer la futaie régulière. Le quatrième degré remplira très bien le premier but (sélection et accroissement), mais pas du tout le second. Il poussera au contraire, par un éclaircissement régulier du peuplement, à l'ensemencement régulier, et à la prédominance d'une essence, celle le mieux adaptée aux conditions temporaires de lumière. Il sera, en outre, d'application souvent dangereuse dans les peuplements plus ou moins anémiés par la concurrence entre les racines et entre les cimes, et où les risques de chablis seront en proportion de l'intensité de l'éclaircie.

Peu satisfait des résultats de certaines éclaircies marquées pourtant avec tout le soin voulu, dans de jeunes futaies denses, j'ai demandé, il y a six ans, l'intervention de mon chef. Après étude sur place, et discussion du travail accompli, M. Biolley m'a suggéré un mode un peu spécial de martelage qui m'a tout d'abord quelque peu effarouché. Mais, après cinq années d'application dans les conditions les plus diverses, ce mode me paraît le plus propre à remplir les deux conditions voulues, accroissement et sélection, et rajeunissement.

Il faut laisser délibérément de côté tout désir de faire un travail régulier et bien fini. Chercher avant tout à tirer le meilleur parti possible des beaux éléments. Il est, en effet, à remarquer que, malgré tous nos efforts tendant à uniformiser les peuplements, la nature s'est toujours réservée de beaux arbres plus vigoureux, avec plus belle cime, que leur entourage.

Ces arbres-là sont à dégager énergiquement. Il faudra peut-être en enlever 4 ou 5 autres autour; il faudra peut-être sacrifier, tout à côté d'eux, d'autres éléments presque aussi beaux. L'important est, pour le proche avenir, de préparer de beaux bois, solides. Pourvus d'un bel accroissement, pouvant développer symétriquement leurs deux extrémités, cime et racines, ces arbres formeront des points de résistance aux vents, en même temps qu'ils seront capables de donner rapidement naissance à des semences de bonne qualité. Sans compter qu'ils prépareront des bois de choix pour la vente.

Le nombre des bois à dégager de la sorte variera suivant

les conditions d'exposition, d'essences, de terrain, et avant tout suivant l'état du peuplement.

Ces dégagements intensifs, sur des points isolés, fourniront déjà une quantité appréciable de produits. Pour ne pas provoquer un état trop clair du peuplement dans son ensemble, il faudra, sur le reste de la division, se contenter d'une éclaircie faible, n'enlevant que le strict nécessaire.

A chaque retour d'une exploitation, les groupes insuffisamment éclaircis auparavant seront entrepris, suivant le même principe. Nous aurons de la sorte, et peu à peu, stimulé l'accroissement des bons éléments (sélection). Par l'application simultanée de divers degrés d'éclaircie, nous aurons provoqué un apport variable de lumière au sol. Nous aurons, de cette façon, toutes les chances d'obtenir un rajeunissement irrégulier, et composé. Composé, même sous une futaie pure, parce que le vent et les oiseaux, nos meilleurs auxiliaires pour le rajeunissement, pourront travailler avec succès dans la plupart des cas.

Ce mode d'éclaircie est, en définitive, une combinaison, ou plutôt une juxtaposition des degrés A, B et C de l'éclaircie régulière. Il faut reconnaître qu'il est d'application plutôt délicate, et d'apprentissage long. Il est aussi difficile à justifier de prime abord aux propriétaires de forêts, facilement déroutés par son allure capricieuse. Mais, malgré ses défauts, plus apparents que réels, et qui diminuent rapidement d'importance dès qu'on cherche à l'employer rationnellement, c'est un instrument de travail extrêmement intéressant, qui permet à nos peuplements réguliers de réagir plus vivement et plus rapidement, et dans un meilleur sens, qu'aux autres essais d'éclaircie régulière.

C'est déjà beaucoup. Ce serait déjà suffisant pour en tenter l'application dans nos peuplements réguliers, si même l'espoir de voir se former un rajeunissement irrégulier et mélangé devait être déçu. Et nous avons toutes raisons, sur ce point aussi, d'avoir confiance dans la suite des essais, qui devront être continués longtemps encore avant l'acquisition d'une certitude.

Le progrès n'avancera que par la collaboration de beaucoup; avis aux collègues amateurs, et disposant de peuplements idoines!